

Le 5 juin 2018

### Réforme de l'audiovisuel public : une seule priorité, des programmes de qualité pour tous les Français

Françoise Nyssen a présenté le « scénario de l'anticipation » pour la réforme de l'audiovisuel public et annoncé le lancement d'une large concertation avec les professionnels de la filière et le public. Si le SPECT souscrit à différentes pistes de travail esquissées ce matin sur le numérique ou l'éducation notamment, il tient à rappeler la mission première de France Télévisions : offrir la plus large palette de programmes ambitieux dans tous les genres de programmes. Au-delà de l'engagement de maintenir les investissements dans la création au niveau actuel, ce dont nous nous réjouissons, c'est donc l'ensemble des budgets de programmes qu'il convient de sanctuariser !

Le risque existe qu'une approche trop élitiste de la réforme prive une partie des Français des programmes qu'ils regardent et qu'ils apprécient sur les différentes antennes du service public. Ce sont en effet des magazines, émissions culturelles et politiques mais aussi des jeux et divertissements créatifs et innovants qu'attendent les téléspectateurs, citoyens et contribuables. En plus de divertir un très large public, ces programmes, de par leur diversité, sont une composante essentielle du lien social entre les Français et France Télévisions.

Les exemples étrangers l'illustrent : tous nos grands voisins européens, à commencer par la Grande Bretagne ou l'Allemagne, ont fait le choix d'un service public de l'audiovisuel fort qui consacre une place de choix aux divertissements au sens large. L'audiovisuel public se doit d'être au service de tous : 25% de nos concitoyens n'ont accès à la télévision publique que par le truchement de la TNT. C'est pourquoi la disparition de ce mode de diffusion, annoncée pour France 4, en suspens pour France Ô, doit être repensée.

La question budgétaire n'a été que peu évoquée lors de la conférence de presse du 4 juin mais la crainte est très grande de voir à nouveau les budgets de programmes de divertissements servir de variable d'ajustement. Il y a donc urgence à moderniser la CAP afin de garantir un cadre financier rénové et pérenne aux entreprises de l'audiovisuel public. C'est l'avenir de l'ensemble de la filière de la production audiovisuelle et les 100 000 emplois qu'elle représente qui est en jeu.

Sur l'ensemble de ces sujets, le SPECT sera force de proposition auprès des 5 professionnels reconnus qui composent la commission Smadja.

Vous pouvez joindre Vincent Gisbert pour toute question complémentaire au 01 40 53 23 38 ou par mail : [vincentgisbert@spect.fr](mailto:vincentgisbert@spect.fr)